



EN BREF :

- Insectes : état de situation pour plusieurs insectes observés.
- Hernie des crucifères : en augmentation.
- Taches alternariennes : observées sur les feuilles basales de plants de chou, de brocoli et de chou-fleur.
- Pourriture à sclérotés : constatée dans le chou.
- Oedème : signalé dans le chou.
- Limaces : elles causent des dommages dans le chou-fleur.

INSECTES

Chenilles défoliatrices

Actuellement, les chenilles de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou sont les plus observées dans les champs. La fausse-arpenteuse du chou n'est signalée qu'en Montérégie-Ouest. Le contrôle des chenilles défoliatrices ne cause pas de problèmes particuliers d'efficacité en ce moment.

Mouche du chou

La ponte de la mouche du chou demeure très variable dans les champs où elle est dépistée. Des champs sont sous traitements là où cela est justifié. Rappelons que les jeunes crucifères transplantées ou semées et les crucifères à racines tubéreuses requièrent une protection d'appoint contre les dommages des larves de la mouche du chou. Intervenez selon le seuil d'intervention établi avec votre conseiller horticole.

Altises

Les altises sont observées à quelques endroits avec le retour des quelques belles journées ensoleillées. On rapporte des traitements dans les crucifères asiatiques.

Procédez au dépistage des altises en approchant délicatement les plants à inspecter. Vous pouvez dépister 25 plants répartis au hasard dans le champ. Le seuil d'intervention est de 1 altise par plant dépisté jusqu'au stade 6 feuilles de la plante. Après le stade 6 feuilles, les plants sont suffisamment développés pour ne pas être affectés par les dommages de l'altise. Par contre, il faut porter une attention particulière aux radis et aux

autres crucifères qui seront vendus avec leurs feuilles, car des dommages causés par les altises sur leur feuillage ne sauraient être tolérés.

Une liste d'insecticides homologués pour lutter contre les altises est disponible dans le bulletin d'information No 01 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru09.pdf>) du 7 juillet 2009.

Cécidomyie du chou-fleur

Les captures de cécidomyie du chou-fleur se poursuivent. On a capturé des adultes dans d'autres champs participant au réseau de surveillance de la cécidomyie du chou-fleur. Depuis le début de la saison, des captures ont été signalées dans les régions de la Montérégie-Ouest, de Laval, des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie. Les captures demeurent fort variables et le ravageur est plus actif dans des champs infestés des régions se situant autour de Montréal. Des dommages sont constatés dans les champs suffisamment infestés.

Poursuivez la protection insecticide dans les champs où des dommages sont craints. Les insecticides ASSAIL 70 WP, MATADOR 120EC et SILENCER 120 EC sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères. ASSAIL 70 WP offre une activité systémique et translaminaire et agit sur les larves par contact et par ingestion. Le MATADOR 120EC et le SILENCER 120 EC possèdent la même matière active et agissent sur les adultes.

Dès la récolte terminée, déchiquetez les résidus de culture de crucifères laissés au champ et enfouissez-les par un labour profond. La majorité des pupes de la cécidomyie du chou-fleur se retrouvant dans les 5 premiers centimètres du sol, le labour profond peut perturber l'émergence future de populations d'adultes de ce ravageur.

Thrips

Peu d'observations de thrips sont rapportées cette semaine dans les choux. On mentionne un seul cas où les thrips ont été observés dans un champ de chou à proximité d'un champ de foin venant d'être récolté. Lorsque les thrips sont présents dans les champs de chou, il faut intervenir avant qu'ils ne soient dissimulés à l'intérieur des pommes de chou. Le RIPCORDER 400EC est homologué dans la culture du chou pour la lutte aux thrips.

Pucerons

On rapporte la présence de colonies de pucerons dans des cultures de crucifères asiatiques. Des traitements sont en cours dans des champs de ces cultures.

HERNIE DES CRUCIFÈRES

La présence de hernie des crucifères est constatée à de nouveaux endroits. Les innombrables averses et orages survenus depuis le début de la saison sont propices au développement de ce champignon dans le sol. Les premières observations de cette maladie sont souvent caractérisées par le flétrissement de plants situés dans des zones particulièrement humides. Les symptômes caractéristiques de tumeurs sur les racines permettent de distinguer cette maladie du flétrissement causé par de l'asphyxie racinaire survenant dans les sols trop humides.



Évitez de passer dans vos champs et de travailler le sol lorsque celui-ci est humide pour ne pas disséminer le champignon de la hernie des crucifères dans les autres parties du champ ou dans les champs non infectés. Le champignon peut notamment être transporté par la terre collée à la machinerie, à l'outillage et aux bottes. Nettoyez tout instrument ou chaussure souillés de terre infectée.

TACHES ALTERNARIENNES

Peu de taches alternariennes sont observées dans les champs de crucifères. Les mentions à ce sujet indiquent que les taches observées sont situées sur les feuilles basales de plants de chou, de brocoli et de chou-fleur. Les taches alternariennes ne sont pas une menace lorsqu'elles demeurent en faible nombre sur les feuilles basales. Toutefois, elles peuvent se développer rapidement lors de périodes de mouillure prolongées du feuillage combinées à des températures de 15 à 25 °C. Inspectez bien les plants de crucifères lors des activités de dépistage afin de déceler les taches alternariennes. Plus d'information sur les taches alternariennes est disponible dans l'avertissement [No 11](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru09.pdf) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru09.pdf>) du 10 juillet 2009.

POURRITURE À SCLÉROTES (SCLÉROTINIOSE)

On observe quelques cas de pourriture à sclérotés dans la culture du chou. Cette maladie est causée par le champignon *Sclerotinia sclerotiorum*. Ce champignon survit dans le sol, sur les tissus infectés et sur des mauvaises herbes. Les premiers symptômes sont habituellement décelés sur les feuilles de chou près du sol et se manifestent sous forme de zones aqueuses. La maladie atteint facilement la pomme de chou en se développant. Un mycélium blanc et cotonneux parsemé de sclérotés noirs est apparent sur les pommes de chou. Les pommes atteintes sont envahies par une pourriture molle et aqueuse.



Pourriture à sclérotés sur chou



Mycélium blanc de pourriture à sclérotés sur chou

Dans les champs de chou atteints par ce champignon en ce moment, il est important d'éviter de blesser les plants lors des travaux au champ ou lors de la récolte, puisque la maladie peut s'installer grâce à ces portes d'entrée. À la suite de la récolte, vous devez détruire rapidement les résidus de récolte infectés et enfouir ces résidus profondément. Entreposez les pommes de chou dans des contenants propres et refroidissez rapidement la récolte.



ŒDÈME

L'œdème est observé dans le chou. Ce désordre physiologique apparaît sur les feuilles extérieures de l'enveloppe de la pomme de chou. L'œdème se présente au départ sous l'aspect de petites protubérances de couleur blanche, qui deviennent brunes et liégeuses avec le temps. Ces petites protubérances sont des cellules qui ont éclaté à la suite d'une accumulation excessive d'eau. Ce désordre survient lorsque l'absorption d'eau par les racines est plus élevée que la perte d'eau causée par la transpiration. Attention de ne pas confondre les dégâts avec les piqûres de thrips! En cas de doute, faites appel à votre conseiller horticole.

LIMACES

La présence de limaces dans des champs de chou-fleur est de nouveau signalée. Des renseignements (dommages, dépistage, lutte) sur ce ravageur sont indiqués dans l'avertissement **No 10** du 3 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10cru09.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – crucifères – 30 juillet 2009

